Les tarifs Nouveaux tarifs du Centre de Loisirs au 1er janvier 2014

Quotient Familial	Temps d'accueil 17h00-18h30	Temps d'activité 14h00-17h00	Temps du repas 11h30 - 14h00
Inférieur à 400 €	0,36 €	0,72 €	3,96 €
De 401 à 700 €	0,46 €	0,91 €	3,96 €
De 701 à 850 €	0,93 €	1,86 €	3,96 €
De 851 à 990 €	1,05 €	2,10 €	3,96 €
Au-delà de 990 €	1,14 €	2,28 €	3,96 €

- Un tarif dégressif de ***moins 20 %*** est appliqué à partir du 2ème enfant sur le montant de ses activités.

- Pour les familles ne résidant pas sur la Communauté de Communes, un *supplément de 15%* par enfant est demandé sauf pour les enfants dont au moins un des deux parents travaillent sur le territoire.

- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.

Les inscriptions :

Une fiche de pré-inscription est communiquée aux parents avant la période d'activité. Elle est à pré-remplir, à signer et à remettre avant le début de la période, accompagnée du règlement. **Des inscriptions supplémentaires ou désistements seront possibles jusqu'au lundi soir** et en fonction des places disponibles. Toute absence non justifiée au-delà de cette limite sera facturée.

L'ouverture du centre de loisirs 2014 :

Les vacances de Toussaint : du lundi 20 au vendredi 30 octobre
Les vacances d'hiver : du lundi 9 au vendredi 20 février,
Les vacances de printemps : du lundi 13 au vendredi 24 avril,
Les vacances d'été : du lundi 6 au vendredi 31 juillet.

Pour les ados, il sera ouvert en fonction des vacances de la Loire et de Saône et Loire

Contacter Myriam ou Céline au :

Service Enfance Jeunesse
Rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04-77-63-76-10

E-mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com

Charlieu-Belmont COMMUNAUTÉ

Pierres d'histoire et Terre d'avenirs

Le Centre de Loisirs Drôles de P'tits Loups De 3 à 11 ans

C'est aussi le mercredi du 3 septembre au 1er juillet 2015

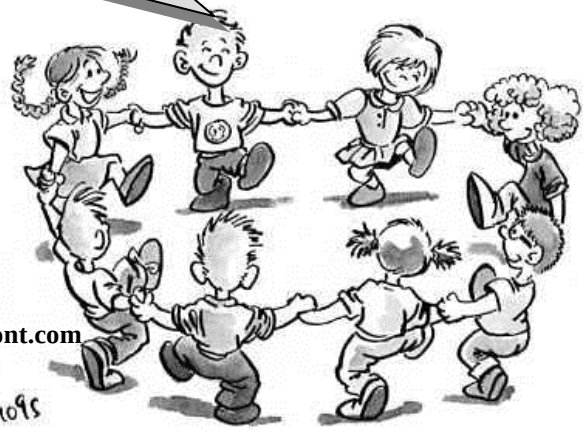

Service Enfance Jeunesse
Rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04-77-63-76-10
E-mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com

Le centre de loisirs des mercredis : Mode d'emploi

Développer des loisirs de qualité adaptés à l'évolution de la société et aux besoins des enfants et des jeunes, qui allient épanouissement de la personnalité, découverte de soi et des autres, apprentissage de nouvelles pratiques, dans un contexte à la fois éducatif, de détente et de vacances, et dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Qu'est ce que le mercredi ?

C'est un jour de pause entre les jours d'école de la semaine. C'est donc un moment propice au repos, à la détente et aux loisirs. En cela, le centre est un lieu de vie où les enfants seront acteurs de leur journée, selon leurs rythmes et leurs envies, dans le respect de la collectivité.

Concrètement, comment cela se passe ?

- **Organisation du transport :**

Prise en charge de l'animateur-accompagnateur sur le site d'accueil de la commune de Le Cergne (11h30).
Prise en charge des enfants sur les communes de La Gresle (11h45), Sévelinges (12h) et Cuinzier (12h15)
Dépôt des enfants et de l'animateur sur le site de l'accueil de loisirs de la commune de Le Cergne (12h30).

Prise en charge des enfants sur les communes de Belmont (11h30), Ecoche (11h45)
Dépôt des enfants et de l'animateur sur le site de l'accueil de loisirs de la commune de Le Cergne (12h) ou Belmont en fonction du nombre d'inscriptions.

- **Des moments structurés et définis** tels que :

le repas de midi suivi d'un temps calme
(dormir, lire, écouter de la musique ou une histoire…),
les sorties et activités collectives,
Le goûter,
Le départ échelonné de 16h30 à 18h30.

L**a possibilité de faire une activité libre**, **de jouer** seul ou avec les autres mais **à son rythme** en évitant quand c'est possible les impératifs d'horaires.

Les jeux : Tout sera jeu ! Jeux de société, de construction, de motricité, de fiction… Mais aussi l'aménagement des locaux…

Les activités libres : Elles peuvent être individuelles ou collectives. Ce sera à la demande de l'enfant, selon son envie du moment et si elles sont réalisables et compatibles avec l'organisation du groupe (bricolage, sport, jeux…).
Les sorties organisées : Elles sensibiliseront les enfants à leur environnement, permettront de découvrir les ressources locales (métiers, commerces, associations…), favoriseront les rencontres intergénérationnelles.

Le programme ?

C'est tout cela à la fois avec une trame conductrice différente pour chaque période, soit environ 6 mercredis. Il sera élaboré avec les enfants mais restera souple de façon à pouvoir s'adapter aux besoins du moment (envie de finir une activité commencée la semaine précédente, aléas de la météo, vie locale, événements…) et permettre la continuité.
Les choix des sorties et des ateliers à thèmes seront affichés au centre.

Les sites d'activités.

Les enfants seront accueillis :

• à la salle du club du 3ème âge à **Le Cergne** (du 3 septembre 2014 au 01er juillet 2015).

• au service enfance jeunesse à **Belmont** (du 3 septembre 2014 au 01er juillet 2015).

Si les effectifs sont inférieurs à 7 par jour à Belmont ou au Cergne, les enfants seront transportés pour la demi-journée sur le site où les enfants sont le plus nombreux. L'accueil se fera uniquement le soir de 17h30 à 18h30 à Le Cergne et Belmont.

L'équipe d'animation

Elle est composée de 1 directrice, 1 directrice adjointe et de 4 animateurs (2 sur chaque site) et en fonction du nombre d'enfants (1 pour 8 pour les moins de 6 ans et 1 pour 12 pour les plus de 6 ans).